

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2005-02

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+3 proc  
Votants : 15

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Sandrine BARRALIS - Christian DI MARTINO - Fabienne GALLI - Eliane CALDEI-VIDAL - Michel CORSINI - Béatrice ROZIER - Fabrice FONTAINE - Karine FAGES - Philippe ALLEGRINI - Jean-Marc BLANIC

**Objet** : Installation du conseil  
Municipal élu le 15 mars 2020  
Fixation du nombre des adjoints

Absents excusés : Edith LONCHAMPT - Chantal BARBIER - Patrice MARTIN

Secrétaire : Fabienne GALLI  
Assesseurs : Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-2, L.2122-2-1 et L.2122-3,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal,

Considérant que le Conseil municipal étant composé de 15 membres, le nombre de postes d'adjoints au maire ne peut excéder 4,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE**

- Décide de fixer à 4, le nombre de postes d'adjoints au maire

Le Conseil, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

**FIXE**, le nombre des Adjoints au Maire à 4

**DIT** que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 28/05/2020  
Qualité : Maire